



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS - ARRONDISSEMENT D'ARRAS
CANTON DE BAPAUME

COMMUNE DE **CHERISY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Dix Neuf le 15 avril le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick VISENTIN, Maire, suite à la convocation en date du 29 mars 2019.

Etaient Présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur Christian LORGUEZ qui a donné procuration à Madame Dorothee REGNIER, Monsieur Christopher FARRELL qui a donné procuration à Madame Roselyne BODELOT, Monsieur Olivier SAVARY

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

Secrétaire de Séance : Madame Dorothee REGNIER

25 AVR. 2019

ARRIVÉE

Objet: Exploitation d'un parc éolien par la Société par la Société PARC EOLIEN DES **QUINTEFEUILLES** sur les Communes de HAUCOURT, CAGNICOURT et VILLERS LES CAGNICOURT - Avis du Conseil Municipal

Une enquête publique a lieu du 25 mars 2019 au 26 avril inclus en mairie de HAUCOURT concernant la demande d'autorisation présentée par la Société PARC EOLIEN DES QUINTEFEUILLES en vue de procéder à l'exploitation d'un parc éolien composé de seize aérogénérateurs (Hauteur totale entre 189,50 et 192,90 m – Puissance unitaire entre 2,35 WW et 3 MW) et quatre postes de livraison sur le territoire des communes de HAUCOURT, CAGNICOURT et VILLERS LES CAGNICOURT.

Après délibération, 0 voix pour, 8 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à ce projet considérant que l'impact sur le paysage est très important, que le secteur des déjà saturé en éoliennes et que le projet va conduire à un encerclement des bourgs et des villages.

Rendu exécutoire
par sa publication et sa transmission
en Préfecture le 26 avril 2019
Le Maire,



Fait et Délibéré les jour mois et an susdits
Suivent les signatures
Copie Conforme au Registre
Le Maire,

Patrick VISENTIN

